

ANTICIPER LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

€ COÛT

350 € nets de taxes



CONTACT

Contact Formation

05 55 45 16 16

formationcontinue@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes qui conduisent aux difficultés
- Mettre en place en interne des outils simples pour anticiper
- Connaître les acteurs externes et leur rôle dans l'accompagnement de l'entreprise en difficulté
- Comprendre les principales procédures judiciaires et leur conséquences (information, garanties...)
- Connaître les obligations et les risques du dirigeant



PUBLIC

- Tout dirigeant qui se préoccupe de la santé de sa société
- Tout dirigeant/salarié qui se questionne sur la santé d'une entreprise (client, fournisseur ...)



DURÉE

1 jour



DATE

Nous consulter pour connaître les prochaines dates.



LIEU

CCI Brive, Guéret, Limoges



PROGRAMME

- **Typologie de principales difficultés rencontrées**
 - Les principales causes
 - Statistiques nationales et locales
 - Les mécanismes qui conduisent aux difficultés
 - Comment s'auto-analyser
 - Analyse de la conséquence

- **Les mesures internes pour anticiper, détecter, résoudre les difficultés**
 - Les outils de gestion
 - Plan de trésorerie, Tableau de bord, compte de résultat, plan de financement
 - L'analyse de la rentabilité (par D.A.S, produit, client, marché...)
 - Les mesures à prendre (financières et fiscales)
 - Suivi et Optimisation de la trésorerie
 - Renforcement des encaissements
 - Couverture de solde
 - Allègement des décaissements
 - Les mesures sociales
 - L'activité partielle

- **Les acteurs externes qui accompagnent les difficultés et leur rôle**
 - Les conseils de l'entreprise (Avocat, expert-comptable...)
 - Les Chambres consulaires
 - Le Tribunal de commerce
 - La Banque de France
 - La CCSF
 - Le CRNA
 - La DIRRECTE

- **Les principales procédures applicables aux entreprises en difficulté**
 - Le mandat ad'hoc, la conciliation
 - Les procédures collectives
 - Sauvegarde
 - Redressement
 - Liquidation

- **Les obligations et risques du dirigeant**
 - L'obligation liée à l'état de cessation de paiement
 - La communication sur les difficultés et ses conséquences
 - Le sort des garanties personnelles

(Date de dernière mise à jour : 30/07/2020)